

MAIRIE DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2016

Présents :

Mmes et Mrs : Nicole MILESI, Christian NOLY, Marie-Noëlle CHARLES, Christian TISSOT, Serge GORRIS, Aurore AIGNELOT, Maurice MELET, Isabelle CETRE-LANGONET, Christophe SIRGUEY, Claude-Anthony CRUCEREY, Martine MOINE, Jean-Marc MEUTERLOS, Thomas COLIN.

Absent excusé : Régis RIVET

Absent : Patrick BARRAT

Départ de M. RAGOT

M. RAGOT, de Gaz et Eaux, part en retraite après de nombreuses années de bons et loyaux services. Pour le remercier, un bon d'achat d'une valeur de 50 € chez Trupcevic (La Fontaine aux Vins) à Vesoul lui est offert.

Changement de canalisation – Eau potable Velloreille – Attribution du marché

Suite à la consultation des entreprises, le rapport d'analyse des offres est présenté. Il en ressort que l'entreprise DEMOULIN FEDY, située à Cirey, est l'offre économiquement la plus avantageuse vu les critères du règlement de consultation.

L'entreprise DEMOULIN FEDY sera attributaire du marché, pour un montant de 70 225.00 € HT (soit 84 270.00 € TTC, offre alternative n°1). Madame le Maire est autorisée à signer le marché.

Ouverture de crédit

L'ouverture de crédit et arrivée à échéance. Elle sera renouvelée auprès du Crédit Agricole Franche-Comté, pour un montant de 50 000.00 € sur 12 mois. Le taux sera variable (Euribor 3 mois + marge 1.80 %) avec décompte trimestriel des intérêts. Les frais et commissions sont de 150 €.

Tarif affouage

Le tarif de l'affouage est fixé à 50 € par foyer (11 voix pour, 2 voix contre).